



Thinking Africa

## NOTE D'OPPORTUNITE N° 10



# LES COOPERATIVES D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE : LECTURE CROISEE DES DYNAMIQUES COOPERATIVES DANS CINQ PAYS D'AFRIQUE

Auteur:  
**Barbara DELHEZ**



[www.thinkingafrica.org](http://www.thinkingafrica.org)



thinkingafrica



thinking-africa



## LES COOPERATIVES D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE : LECTURE CROISEE DES DYNAMIQUES COOPERATIVES DANS CINQ PAYS D'AFRIQUE



Thinking Africa

*Les enseignements de plus de 20 ans de coopération paysanne et de renforcement de l'agriculture familiale*

### Résumé

Cette note vise à retracer les points forts du webinaire consacré aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) et à leur rôle comme levier de développement agricole et social en Afrique. Les échanges ont mis en lumière plus de vingt ans d'expériences de coopération paysanne, notamment au Bénin et au Sénégal, ainsi que des initiatives comparables en Tunisie, au Mali et aux Comores, inscrites dans les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les CUMA, héritières des traditions d'entraide du modèle coopératif français, vont bien au-delà du simple partage de matériel. Elles constituent un outil structurant de modernisation agricole, de réduction de la pénibilité du travail et d'inclusion des femmes et des jeunes, grâce à une gouvernance démocratique, une forte proximité territoriale et des dispositifs de formation.

Les différents cas présentés montrent que la mutualisation permet d'améliorer la productivité, de renforcer l'agriculture familiale et de développer la transformation locale, tout en répondant aux défis climatiques, économiques et sociaux. Le projet CUMA 2 illustre cette coopération de long terme fondée sur l'échange de pair à pair, la petite mécanisation et l'autonomisation des structures faïtières. L'ensemble des échanges confirme le caractère répliquable et stratégique du modèle CUMA pour un développement agricole inclusif et durable en Afrique.

### Contexte

Cette note s'inscrit dans un contexte géopolitique marqué par une recomposition profonde des politiques de développement. La diminution tendancielle de l'Aide publique au développement (APD), conjuguée à des priorités internationales concurrentes et à des crises multiples, fragilise les dispositifs d'appui externes aux territoires ruraux africains. Dans ce contexte, la dépendance aux financements de court terme montre ses limites. Dès lors, l'enjeu central devient l'autonomisation des acteurs locaux, capables de structurer eux-mêmes des réponses économiques durables. Les dynamiques coopératives, et en particulier les CUMA, offrent une alternative crédible en renforçant les capacités productives, la gouvernance locale et la création de valeur sur les territoires, tout en réduisant la vulnérabilité face aux aléas géopolitiques et financiers internationaux.

---

# Idées Majeures

Les coopératives, et notamment les CUMA, constituent des outils opérationnels pour mutualiser les ressources, sécuriser les investissements et renforcer la résilience locale.

Le renforcement des capacités locales et des structures faïtières permet aux organisations paysannes de devenir des interlocuteurs légitimes des États et des partenaires institutionnels.

La création de valeur ajoutée sur les territoires, notamment par la transformation des productions ou la valorisation dans des filières bio, est essentielle pour consolider les revenus agricoles et soutenir la souveraineté économique.

## Problématique

- Comment assurer le développement durable de l'agriculture familiale africaine dans un contexte de forte pression économique et climatique ?
- Dans quelle mesure les modèles coopératifs, et en particulier les CUMA, peuvent-ils renforcer l'autonomisation des producteurs et la structuration des chaînes de valeur locales ?
- Quelles conditions institutionnelles, organisationnelles et humaines sont nécessaires pour changer d'échelle et pérenniser ces dynamiques coopératives ?

## Mots clefs

- CUMA – Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- ESS – Economie Sociale et Solidaire
- Gouvernance démocratique
- Mutualisation
- Agriculture familiale

## Biographie

Diplômée d'un Master 2 en Economie mention Action Humanitaire Internationale, Barbara a travaillé au sein du Centre HD pour le Dialogue Humanitaire sur le processus de paix en Casamance, puis elle a rejoint l'Institut de Coopération Sociale Internationale pour coordonner les projets au Bénin et au Sénégal.

**Expertise** : Economie Sociale et Solidaire – Contexte et enjeux liés à l'agriculture au Bénin et au Sénégal.

---

# Introduction

La Journée mondiale de l'alimentation 2025 a été célébrée dans les 15 pays d'Afrique de l'Ouest jeudi 16 octobre, sous le thème « Main dans la main pour des aliments et un avenir meilleurs », marquant le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'importance de l'action collective pour des systèmes alimentaires durables et inclusifs. Cette dimension collective trouve une parfaite illustration dans l'approche CUMA (Coopératives d'Utilisations de Matériel Agricole) et le projet développé depuis plus de vingt ans entre des paysans du Bénin, de France et du Sénégal. Ces coopératives représentent davantage qu'un simple dispositif de partage d'équipement ; elles traduisent une philosophie de développement fondée sur la solidarité, la responsabilisation locale et la démocratie économique définie par Laville<sup>1</sup> comme l'extension des principes de la démocratie (participation, délibération collective, pluralité des acteurs et contrôle citoyen) au champ de l'activité économique, afin de subordonner la production et la circulation des richesses à des finalités sociales et collectives plutôt qu'à la seule logique du marché ou de l'État.

Historiquement, l'approche CUMA s'enracine dans les traditions d'entraide paysanne : face aux gros travaux et aux aléas naturels partout dans le monde. Né dans la France après la Seconde Guerre mondiale, pour mutualiser les investissements nécessaires à la mécanisation agricole, le modèle CUMA a permis de moderniser rapidement les campagnes tout en préservant la gestion collective des outils de production. Mais seules les coopératives véritablement fondées sur de véritables réseaux d'entraide ont perduré. Au Bénin et au Sénégal, deux organisations se sont structurées regroupant plus de 170 CUMA et fédérant 1700 personnes dont plus de la moitié sont des femmes. Les contextes africains ne sont évidemment pas les mêmes mais d'autres expériences fructueuses en Tunisie, au Mali, aux Comores participent de ces mouvements mutualistes et solidaires fortement ancrés dans le terrain villageois : la coopération de pair à pair entre agriculteurs est un levier sur lequel ce projet s'appuie pour favoriser le renforcement de l'agriculture familiale au cœur de l'économie des pays africains. Le projet CUMA illustre comment un modèle coopératif peut favoriser la modernisation agricole, l'inclusion des femmes et des jeunes, et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). La présente note offre un aperçu des dynamiques coopératives à l'œuvre en Afrique. Le changement d'échelle observé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité d'une expérience de plus de vingt ans, désormais appelée à se consolider et à se diffuser, au moment même où les besoins des territoires ne cessent de croître.

---

<sup>1</sup>Jean-Louis Laville, Politique de l'association, Paris, Seuil, 2010

Notre époque contemporaine semble promouvoir la compétitivité débridée à toutes les échelles y compris en Afrique où les habitants des campagnes représentent encore globalement un peu plus de la moitié de la population malgré la très forte hausse du nombre de citadins (45 % des Africains qui sont 1,5 milliard). A rebours de la rentabilité à court terme et de la domination de grands exploitants, d'autres logiques de mutualisation des ressources permettent de renforcer les capacités paysannes dans une perspective de développement plus harmonieuse.

Ainsi, les CUMA se présentent comme un instrument stratégique de modernisation agricole, d'inclusion sociale et de professionnalisation.

Le projet d'appui à l'entrepreneuriat coopératif agricole au Sénégal et au Bénin (abrégé CUMA 2) par un consortium de six acteurs (ACB, AGROPROV, ALFANG, AVEM et UNCUMA)<sup>2</sup> dont l'ICOSI est chef de file incarne cette dynamique de long terme. Il s'agit d'une expérience de coopération « de pair à pair » entre éleveurs, agriculteurs et vétérinaires, inscrite dans une logique d'économie sociale et solidaire qui replace la valeur de l'entraide au cœur du développement.

La présente note vise à mettre en lumière les logiques de mutualisation qui structurent aujourd'hui les dynamiques coopératives au Bénin, au Sénégal, au Mali, en Tunisie et aux Comores. Bien que chacune s'inscrive dans un contexte spécifique, elles s'appuient toutes, au moins en partie, sur un socle commun : les principes et les valeurs de l'économie sociale et solidaire, comme l'illustre le projet CUMA. Dès lors, une question centrale émerge : ce modèle peut-il être étendu à une échelle plus large et quelles autres initiatives fondées sur la coopération pourraient être mises en regard afin d'enrichir l'analyse et de consolider cette dynamique collective ?

Ce texte présente les points forts du webinaire du 26 septembre 2025 organisé de 14h à 16h (GMT+0) par l'ICOSI en partenariat avec l'institut de recherche Thinking Africa, pensé comme un atelier régional mettant en perspective le projet d'Appui à l'Entrepreneuriat Coopératif Agricole mis en œuvre au Bénin et au Sénégal et les modèles d'agriculture collectifs de la Tunisie, du Mali et des Comores. Il reprend les interventions de M. Breuil, M. Nouwogou, M. Kacem, M. Ndiaye, M. Diawara et M. Ahamed.

---

<sup>2</sup>Financé depuis 2017 par l'Agence Française de Développement, la Fondation de France, la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie, la Dordogne-Périgord, l'Aveyron, la Fondation Avril, la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et la métropole de Montpellier Méditerranée, ce projet est porté par un consortium de 6 acteurs, dont l'ICOSI (Institut de coopération Sociale et Internationale est chef de file) :

ACB= Association Cuma Bénin Nouvelle Aquitaine, basée à Périgueux, France

AGROPROV = Association Groupement de Producteurs Ovins, basée à Kaolack, Sénégal

ALFANG = Alliance locale pour des agriculteurs de Nouvelle Génération, basée à Kaolack, Sénégal

AVEM = Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois, basée à Millau, France

UNCUMA = Union Nationale des Cuma, basée à Comé, Bénin

Le projet vise à renforcer les structures faïtières pour leur assurer autonomie institutionnelle, financière et reconnaissance politique. A renforcer également les CUMA via des formations et des financements à taux zéro. Et promouvoir l'ESS via le système CUMA comme un outil durable pour la sécurisation et la valorisation de l'agriculture familiale.

# Contexte général : l'ESS et les coopératives au cœur des dynamiques rurales

Arnaud Breuil, juriste de formation, ancien directeur de l'ICOSI pendant 11 ans et actuel Secrétaire Général, également directeur des partenariats d'Upcoop, la plus grande SCOP de France (Société Coopérative et Participative) rappelle que la reconnaissance de l'ESS bénéficie de vents favorables depuis 2012, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a voulu mettre en évidence la contribution des coopératives pour le développement économique et leur impact pour la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale en déclarant l'année 2012 : Année internationale des coopératives. Depuis, les textes normatifs mondiaux sont venus appuyer ce mouvement de reconnaissance internationale avec l'OIT (Organisation Internationale du Travail) en 2022 et à nouveau avec les Nations Unies en 2023. L'ensemble s'articule avec les ODD des Nations Unies et l'un des objectifs affirmés dès 2012- à savoir le développement de législations nationales encadrant le développement de l'ESS dans chaque Etat- est en passe d'être atteint. C'est donc « un large panel d'outils » qui permet d'appuyer cette reconnaissance de l'ESS et des coopérations paysannes en particulier. Arnaud Breuil répète que dans l'expression ESS, l'économique vient avant le social et qu'il n'est pas juste d'opposer logique entrepreneuriale et coopérative pour la bonne raison que la finalité d'une coopérative est bien de produire des bénéfices avant de les redistribuer ce qui a tout son sens dans le cadre d'économies où l'agriculture reste au cœur de la production des richesses. Et ce, en particulier dans un monde marqué par la baisse générale de l'aide au développement. La force de l'ESS est bien de répondre à des besoins et tout spécialement, la force des coopératives, du modèle CUMA est de produire des résultats concrets, au cœur des villages et des hameaux puisque ces structures sont des coopératives de premier niveau fondées par les agriculteurs eux-mêmes et même les agricultrices pour la moitié d'entre elles dans le projet CUMA évoqué ici et même au-delà de la moitié si l'on observe les plus récentes : les CUMA de transformation. Cette démarche entrepreneuriale est donc celle de praticiens de l'agriculture paysanne et dans ce projet, elle s'appuie sur le long terme dans un partenariat de longue haleine et d'amitié entre éleveurs, agriculteurs et vétérinaires de France et d'Afrique. L'ICOSI a joué un rôle d'accompagnement tout au long de ce processus et les structures faïtières sont désormais sur la voie de l'autonomisation institutionnelle.

Arnaud Breuil met en avant d'autres vertus des coopératives : leur gouvernance démocratique alors qu'un peu partout à l'échelle mondiale les démocraties sont en crise. S'associer, partager un projet commun, prendre des décisions à plusieurs hommes et femmes sont des pratiques de gestion démocratiques qui permettent d'ancrer la démocratie justement, voire d'en faire la pédagogie. Cette gouvernance démocratique (observée dans ces expériences sénégalaises et béninoises) est un gage de stabilité et de durabilité qu'il est possible d'opposer à la logique des startups centrées sur la rentabilisation rapide. En France, par exemple, les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) affichent un taux de survie à 5 ans de 80 %, ce qui est supérieur de 10 à 15 points à celui des entreprises classiques. Les CUMA au Bénin et au Sénégal se développent depuis plus de 20 ans et défient de ce fait les entreprises classiques.

---

# Expériences et Contextes Nationaux

## Bénin : La Dynamique du Réseau CUMA

Le Bénin est un pays de polyculture pratiquée par la majorité des exploitations agricoles de petite et moyenne taille dans un cadre familial. L'agriculture est l'une des priorités nationales puisque la moitié de la population vit en zone rurale.<sup>3</sup> **Koffivi Nouwogou**, coordinateur national de l'UNION NATIONALE DES CUMA AU BENIN et entrepreneur agricole depuis plus de 30 ans, accompagne le développement de ce réseau passé de 10 à plus de 160 CUMA. Selon lui, cette progression, loin d'être secrète, repose sur trois piliers : solidarité, mutualisation et proximité. L'efficacité du modèle CUMA a fait école. Les femmes, plus habituées à l'entraide, ont été les actrices majeures de cette montée en puissance autour du petit matériel de transformation. Pourtant selon lui, le mouvement coopératif a dû surmonter un manque de confiance dans les producteurs eux-mêmes au départ mais, en mutualisant, ils ont réussi à accéder au marché, aux intrants, et à la technologie via la formation. Les bénéfices concrets sont d'abord la productivité, la baisse de la pénibilité du travail et ...l'inclusion c'est-à-dire la participation des femmes et des jeunes qui trouvent des opportunités dans les organisations. La mutualisation permet de faire face à la brièveté de la période de préparation du sol, accélérée par le changement climatique. Des fonds revolving ont permis d'équiper des femmes de matériel en étalant le financement sur plusieurs années et une utilisation en commun. Les clés de succès reposent sur une gouvernance transparente et participative, une gestion rigoureuse des équipements et la formation continue des membres en étant à l'écoute des besoins des producteurs. La confiance mutuelle est « le ciment » et une clé pour la pérennisation. Le département de l'Atacora par exemple a adopté les roues semeuses qui permettent la précision du semis ce qui a transformé les pratiques culturelles locales. (Le semis demandait beaucoup de main-d'œuvre). La valorisation des résidus en produisant du biogaz contribue à la transition agro-écologique et diminue les coûts de production, permettant aussi d'augmenter les rendements. C'est donc une innovation portée par les CUMA. « *Seul, on va vite, ensemble, on va plus loin* » pourrait être un slogan à proposer aux jeunes désireux de fonder des CUMA, écoles de leadership et de résilience. S'engager avec dynamisme est décuplé par le collectif pour transformer l'agriculture en Afrique selon lui.

## TUNISIE : un essor récent des structures solidaires

En Tunisie, l'agriculture familiale domine la scène agricole tunisienne : 75% des terres agricoles ne dépassent pas les 10 hectares.<sup>4</sup> **Zyed Kacem est Président** de l'association Victoire pour la femme rurale en Tunisie, basée à Sidi Bouzid, qui intervient sur tout le territoire et s'adresse aux femmes exerçant des activités rurales dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie et l'artisanat. Elle les accompagne au travers des formations thématiques, offrant un appui pour acquérir des équipements, l'accès à l'eau et la construction d'infrastructures. **Monsieur Kacem** souligne le tournant récent après le printemps 2011 : Les coopératives mises en place à l'époque de Bourguiba ont laissé une image relativement négative, le terme lui-même ayant peu de correspondance avec la réalité de leur fonctionnement. Cependant, la Tunisie a depuis engagé l'élaboration d'une loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans ce cadre, des structures alternatives ont été développées, telles que les Groupements de Développement Agricole (GDA) et les Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA), dont les statuts présentent de fortes similitudes avec ceux des CUMA. Les SMSA reproduisent en grande partie le fonctionnement des CUMA, bien qu'elles diffèrent par leur dénomination. Le secteur du maraîchage, en particulier, manifeste une forte demande pour des outils de production et, dans une moindre mesure, pour des dispositifs de transformation. Les SMSA ont joué un rôle de formation pour

repérer des acteurs locaux sans atteindre le niveau décrit au Bénin mais avec un certain succès en particulier auprès de femmes (maraîchage, élevage de lapins) et grâce au soutien de plusieurs acteurs locaux et internationaux. C'est donc la reconnaissance par la loi qui a permis ce développement récent et sa promotion. L'UGPT a un réseau qui contribue à la promotion de l'ESS appliquée au domaine agricole et comprend des experts formés dans le cadre de ces partenariats. Le président précise que les adhérents peuvent se partager 70% des gains des SMSA mais les GDA seulement 20 %. Selon lui, la loi de 2001 porte haut les valeurs de l'ESS par exemple en favorisant le développement de GDA féminins, en favorisant l'accès des femmes aux postes de direction (pas seulement comme productrices). Il observe une diversité régionale dans la taille de ces groupements solidaires dont les bureaux comprennent au moins 7 membres mais qui peuvent être de taille très variable ; ainsi les femmes sont très nombreuses au Nord-Ouest. Il dénombre 800 structures : un dynamisme mesurable.

## **Mali : L'Agroécologie comme solution économique**

La République du Mali est un pays semi-aride enclavé situé dans la région du Sahel. L'agriculture constitue la pierre angulaire de l'économie malienne. Elle emploie environ 80% de la population et représente plus de 35% du PIB du Mali. L'arachide, le bétail, le coton, le maïs, le millet, le riz et le sorgho représentaient collectivement près de 40% de la valeur moyenne de la production agricole entre 2005 et 2020. La recherche et la diffusion des connaissances, les infrastructures rurales, l'intégration des chaînes de valeur et la commercialisation ne bénéficient que d'un faible investissement. Le Mali est marqué par la diversité agroécologique : système basé sur le coton au sud, système d'oasis tout au nord, système de céréales sèches et système pastoral. Il dispose en outre de plus de 43 millions d'hectares de terres arables dont seulement 7% sont cultivés. Le climat est effectivement en train de changer au Mali de même que dans l'ensemble du Sahel occidental, l'une des régions du monde les plus exposées au changement climatique<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup><https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?end=2024&locations=BJ&start=1960>, consulté le 20/10/2025

<sup>4</sup> [tunisia.un.org/sites/default/files/2021-09/VNR\\_Report\\_Tunisia\\_2021.pdf](https://tunisia.un.org/sites/default/files/2021-09/VNR_Report_Tunisia_2021.pdf)

<sup>5</sup> [Suivi des politiques agricoles et alimentaires au Mali 2022](#), Rapport des Nations Unies 2022

**Hamidou A. Diawara** est Président de l'ONG AMSD (Association Malienne pour la Solidarité et le Développement) au Mali, expert en agriculture biologique et militant passionné de la transition agroécologique. Il œuvre depuis plus de dix ans pour autonomiser les agriculteurs maliens grâce à des pratiques durables, sans intrants chimiques, tout en valorisant les filières bio locales et la protection de l'environnement. L'ONG AMSD accompagne plus de 1800 producteurs vers l'agriculture biologique depuis 2009. Depuis 2014, elle a mis en place un système de certification participatif (SPG Bio Local) dans les 4 régions sur plus de 350 hectares. L'ambition est participative et inclusive et s'appuie sur l'administration et les associations. L'objectif est environnemental : Chaque hectare cultivé en bio permet de stocker plus de 1000 tonnes de carbone, l'enjeu est donc climatique ; en outre, il s'agit aussi de préserver la santé des Maliens. La certification bio permet d'agir sur la chaîne de valeurs : les agriculteurs bio ne pouvaient valoriser leur production sur les marchés conventionnels. Le marché agricole bio créé à Bamako autorise des prix plus rémunérateurs de 30 à 40 % qui bénéficient directement aux acteurs locaux. C'est tout un réseau qui est concerné de la production à la transformation : fertilisants organiques, jus, tisanes et qui permet cette transformation de la chaîne de valeurs.

Les trois mois de production (hiver sahélien) sont un défi en soi rendu plus difficile encore par les risques sécuritaires. L'accompagnement des producteurs est fondamental. Un hectare cultivé en bio génère de 10 à 15 emplois car cette pratique nécessite plus de main-d'œuvre que ce soit dans la culture des arbres fruitiers, l'agroforesterie ou encore la pisciculture. Ce modèle permet aussi la vulgarisation auprès de jeunes désireux par exemple de devenir pépiniériste. C'est un véritable réseautage qui s'est construit à partir de Bamako, s'appuyant sur les services décentralisés de l'Etat, les mairies et l'ONG afin de diffuser l'information pour devenir un producteur biologique certifié. La gouvernance de la certification repose sur une équipe technique solidaire tout au long de la chaîne de valeur, équipe qui soutient chaque producteur certifié et le forme.

Selon **Hamidou A. Diawara**, cette dynamique paraît transposable au modèle CUMA qu'il connaît et dont il apprécie les succès. Elle lui semble particulièrement urgente dans toute l'Afrique de l'Ouest où plus de la moitié des producteurs ne savent pas lire ce qui ne leur permet pas d'être alertés sur la dangerosité des intrants industriels qui traversent sans contrôle les frontières trop poreuses. Cette logique de la certification biologique permet la conscientisation des producteurs, la préservation de leur santé et la pérennisation d'une agriculture familiale et biologique rémunératrice et adaptée aux défis climatiques et sociaux.

---

## Sénégal : Formation et Entrepreneuriat Social

Les Sénégalais sont de plus en plus nombreux, jeunes et urbains. La région de Dakar concentre près d'un quart de la population sur 0,3% du territoire national et la croissance démographique est particulièrement forte dans les villes secondaires (parfois plus de 4 % par an). L'alimentation des populations sénégalaises est en partie assurée par les nombreuses exploitations agricoles et agropastorales familiales, les micro-entreprises de transformation alimentaire, souvent informelles, mais aussi par un nombre croissant de moyennes et grandes entreprises agroalimentaires. Plus de la moitié des ménages sénégalais pratiquent l'agriculture ou l'élevage. Malgré une bonne dynamique d'exportation agricole et alimentaire, la balance commerciale est déficitaire car la production peine à suivre la demande alimentaire qui s'accroît et les pertes post-récoltes sont élevées. Les exportations de produits avant transformation (dominées par la pêche et l'arachide) limitent la création d'emplois et de richesses. Alors que la moitié des besoins caloriques est couverte par l'importation, la pression sur les ressources naturelles (sols, eau, forêts) est déjà élevée. L'agriculture et la souveraineté alimentaires sont des priorités nationales. Le bureau de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest est d'ailleurs basé à Dakar.<sup>6</sup>

A la suite d'un jumelage entre l'AGROPROV et l'AVEM (Millau, France) en 1997, les CUMA se sont peu à peu développées pour la gestion collective de matériel (motofaucheuses, tracteurs, moulins à mil). L'AGROPROV a intégré progressivement les principes des CUMA, en favorisant la mutualisation et la gestion collective.

**Le docteur Malick Ndiaye** a capitalisé quinze années d'exercice professionnel vétérinaire en milieu rural et d'accompagnement de l'AGROPROV, spécialisé en production ovine où il a acquis de multiples compétences. Il a rencontré à l'ISRA de Dakar le vétérinaire français Olivier Patou (AVEM). Interpellé par le manque de structures capables d'apporter une assistance aux jeunes ruraux qui, souvent quittent les villages, il s'est formé à Montpellier SupAgro. Son sujet de mémoire de Master s'intitule « *Contribution à l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes producteurs ruraux dans le sud du bassin arachidier (Sénégal)* ». Il a organisé au sein de l'AGROPROV un voyage de 20 éleveurs sénégalais en France ce qui a permis une découverte du modèle des CUMA. Des groupements d'agriculteurs existaient déjà autour des motofaucheuses, mais le besoin de développer la mécanisation a fait prévaloir les usages collectifs, par zones géographiques de tracteurs, en nombre insuffisant par rapport aux demandes. Une première phase a permis l'émergence de 5 CUMA avec des motoculteurs et des tracteurs puis une deuxième phase a suivi pour aboutir à 11 CUMA comprenant même le financement d'une batteuse et de moulins à mil dans les groupements de femmes. Une phase de formalisation a été indispensable pour harmoniser les statuts des CUMA avec les lois sénégalaises. Cette nécessité de regroupement pour l'usage collectif du matériel favorise donc la montée en puissance de l'entrepreneuriat social : il s'agit « d'embarquer » tous les producteurs grâce à l'entraide, des réunions de travail et grâce « au cheval de bataille qu'est la formation ».

---

<sup>6</sup> [Profil des systèmes alimentaires - Sénégal](#), FAO

Malick Ndiaye a participé à Kaolack à la mise en place d'une association dénommée : ALFANG (Alliance Locale pour la Formation d'Agriculteurs de Nouvelle Génération) dont il assure la Présidence dans la droite ligne de ses recherches. Parallèlement, avec une agricultrice française du nom de Brigitte Muret, ils ont créé une association Franco-Sénégalaise dénommée « JAPPOO » qui est l'association jumelle de ALFANG en France. ALFANG et JAPPOO développent deux activités principales dans les régions de Fatick, Kalack, Diourbel et Kaffrine :

- Une offre de formation agricole à travers son Centre de Formation Agricole Solidaire (CFAS) avec une Ferme d'Application des Pratiques Agricoles Innovantes. Des actions d'éducation et sensibilisation environnementales (l'organisation annuelle de journées de reboisement, journées de sensibilisation sur l'importance de l'arbre dans la préservation de l'écosystème).
- Un dispositif d'accompagnement à l'insertion des jeunes en fin de formation avec la mise en place d'un Fond d'Insertion Jeunes (FIJ) et une mise en relation avec les agences nationales/ Projets / Programmes à vocation d'insertion.

Des modules de production animale sont assurés mais la formation met l'accent sur les capacités transversales. Ainsi, sur un programme de douze semaines, les deux premières dans cette perspective sont focalisées sur la gestion partagée des savoirs faire : une méthodologie innovante pour ancrer l'ESS. Ces expériences sénégalaises fructueuses soulignent à quel point les dynamiques coopératives cultivent des liens essentiels avec la formation.

## **Comores : une agriculture insulaire en pleine transformation**

En tant que pays isolé, importateur net de denrées alimentaires, doté d'une petite masse continentale (1900 km<sup>2</sup>), de terres agricoles limitées et fortement exposé aux catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire des Comores est particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs. Néanmoins, l'agriculture est un secteur clé, contribuant à hauteur de 30% au produit intérieur brut (PIB) et 42% de la population active. Pour les cultures vivrières, la culture la plus importante en termes de production totale est la banane, suivie par le manioc et les tubercules. Il faut noter l'importance de la vanille comme culture de rente et donc comme source de revenu dans l'agriculture comorienne. La mécanisation est peu présente et demeure un enjeu majeur.<sup>7</sup> Par ailleurs, le pays fait face à une fuite des cerveaux et est le 4<sup>ème</sup> pays le plus dépendant de l'envoi des fonds par sa diaspora. La densité de la population est de 407 hab./km<sup>2</sup> en moyenne. Cette densité est l'une des plus élevées en Afrique. Avec une densité de 772 hab./km<sup>2</sup>, Ndzuwani est l'île la plus densément peuplée de l'Union des Comores.

---

<sup>7</sup> [openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/8e917683-3313-41b5-8d21-c37e77a3001c/content](https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/8e917683-3313-41b5-8d21-c37e77a3001c/content), Nations Unies

Le Dr Saïd Abass Ahamed est un médiateur, négociateur et formateur comorien, fondateur et directeur exécutif de *Thinking Africa*, où il supervise la stratégie, la gestion et la production intellectuelle. Il intervient au plus haut niveau sur le continent, animant des processus de négociation et de médiation. Docteur en science politique de l'Université Panthéon-Sorbonne (thèse sur la démocratisation en contexte de conflit), il contribue aussi à la formation de diplomates et d'acteurs africains dans les domaines du leadership, de la négociation et de la médiation. Sa présence dans ce webinaire suit le droit fil de la philosophie de *Thinking Africa* : le rapprochement des points de vue.

Porteur et témoin d'une expérience de coopérative dans la Grande Comores, il observe une contradiction paradoxale entre le fait que les anciennes solidarités traditionnelles, affaiblies par la déstructuration historique des sociétés africaines, ont eu du mal du fait de cet affaiblissement à dépasser leur forme grégaire et ne suffisaient plus à organiser des chaînes de valeurs efficaces. D'où la nécessité de leur transformation en cours précisément discutée ici : pour lui, le soutien de l'Etat, la bonne gouvernance et la formation sont les enjeux décisifs de cette métamorphose.

Le système coopératif comorien, autrefois soutenu par l'État, a été démantelé par les ajustements structurels ce qui lui évoque les avatars du modèle coopératif ailleurs sur le continent par exemple en Tunisie. Différentes phases se sont succédé : dans les années 80, des CADER bénéficiaient d'animateurs formés payés par l'Etat mais cet accompagnement indispensable a été jugé trop onéreux et il a eu bien du mal à subsister. De nouvelles équipes apparaissent désormais à partir de la base, du terrain mais l'archipel rencontre des difficultés spécifiques du fait de son isolement insulaire : les ressources humaines sont trop rares de même que les partenaires d'accompagnement. Enfin, les nombreux microclimats des îles (régions pluvieuses arrosées durant 9 mois, régions arides au contraire limitant la période utile faute d'irrigation développée) complexifient encore les données ainsi que la divagation des chèvres bien plus voraces que les vaches ou les moutons, occasionnant des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Revers positif de l'émigration comorienne : la diaspora, présente en France en particulier, sait mobiliser des fonds et amener des partenaires, rompant ainsi l'isolement géographique.

Trois leviers doivent être actionnés (ce qu'il a pu observer ailleurs comme au Rwanda) :

la mobilisation des partenaires dont l'Etat, celle des bailleurs et enfin la formation comme cela a été observé dans tous les projets réunis ici.

Dans le cas de la Grande Comores, un partenariat avec le lycée de Mayotte a été mis en place avec l'envoi d'experts. Des formations en apiculture, en agro transformation, en régénération des cocoteraies et en taille des goyaviers ont été dispensées suscitant beaucoup d'enthousiasme : il est capital de répondre aux demandes des producteurs pour les garder mobilisés. Là encore les parallèles avec les projets maliens et sénégalais sont évidents.

---

Dans la Grande Comores, des difficultés particulières ont pu se produire faute de formation à la comptabilité ce qui nuit à la confiance, essentielle au fonctionnement coopératif. Pour « remettre les coopératives au centre du village », il est essentiel de bénéficier de l'appui des autorités, donc de sensibiliser encore davantage les gouvernements et développer la formation. Les coopératives sont un moteur essentiel de stabilité, d'enrichissement et un vecteur de la démocratie et de la paix sociale : elles permettent par exemple de réunir éleveurs et agriculteurs pour instaurer ou réinstaurer un dialogue autour des champs non clôturés avec l'appui des gendarmes par exemple. Au-delà de cette étude de cas, il est facile de retrouver les vertus du modèle coopératif rencontrées dans les exemples précédents. Et l'apport économique est d'autant plus stimulant qu'il existe aux Comores des coopératives très efficaces structurées autour des produits d'exportation que sont la vanille de très grande qualité, l'Ylang-Ylang et le clou de girofle. A Anjouan, les coopératives de la filière laitière très dynamiques valorisent leurs productions après transformation en diffusant des yaourts dans les autres îles et elles utilisent des méthodes de gestion très efficaces qui leur ont permis de détenir des banques. L'archipel est donc riche de dynamiques coopératives spécialisées et toutes en cours d'affirmation à l'instar des exemples du continent : la transformation et la valorisation sont désormais en ligne de mire.

## Conclusion

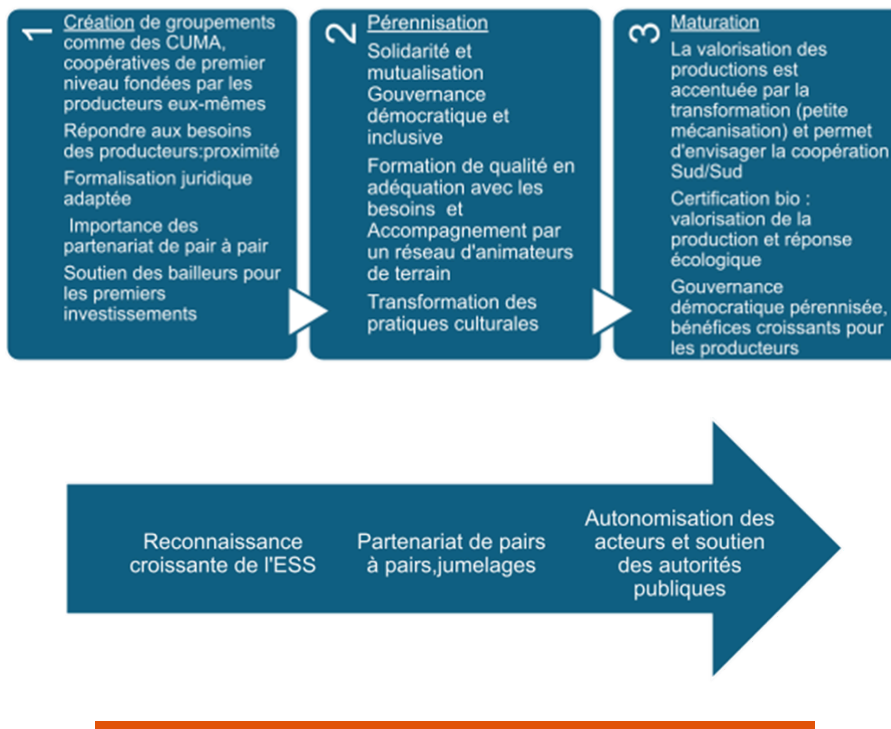
L'analyse croisée des expériences du Bénin, Sénégal, Comores, Mali et Tunisie met en évidence les points structurants suivants qui font du modèle CUMA un modèle répliquable :

- Importance de la présence d'un réseau d'animation sur le terrain pour expliquer les avantages et les règles de ce modèle économique
- Plaidoyer en faveur des CUMA au niveau national pour soutenir et autonomiser les structures faïtières qui accompagnent les CUMA
- Inscription de la démarche dans un temps long qui redonne une capacité aux producteurs qui peuvent s'adresser aux autorités, ils deviennent des forces actives auprès des Etats pour ne plus dépendre des aides extérieures qui répondent à des logiques de projet sur des temporalités courtes.
- Maturation des chaînes de valeur en mettant l'accent sur la transformation des productions c'est-à-dire la croissance de la valeur ajoutée dans le but d'augmenter la part de revenus des productrices et des producteurs.

Dans tout l'Ouest africain, le potentiel normatif existe pour développer les activités des coopératives, le projet CUMA 2 participe de cette évolution en renforçant les structures faïtières qui misent maintenant sur la coopération Sud-Sud pour continuer leur développement.

La première phase du projet CUMA avait montré ses limites, notamment en raison de la mécanisation lourde qui impliquait des investissements plus conséquents dont la rentabilité restait difficile à assurer à court terme. La deuxième phase repose au contraire sur des investissements de petite mécanisation, permettant une valorisation rapide des productions, comme l'illustrent au Bénin les transformations du manioc en tapioca, des noix de karité en beurre ou encore du soja en tofu, des activités largement portées par les femmes. Le potentiel de ce type de dynamique est considérable et de nombreux contextes africains se prêtent à de telles évolutions. Aussi, est-il urgent de mettre ce modèle à disposition ce qui est l'objet de la présente note. Partout, ces besoins de collectif existent et la possibilité de développer les outils de l'ESS contribue à donner sa chance à la démocratie. Pour faire connaître ces façons de coopérer qui ont donc fait leurs preuves, l'ICOSI participera au rassemblement mondial du GSEF<sup>[1]</sup> de Bordeaux à la fin du mois d'octobre 2025. Il s'agit de valoriser ce travail, de porter à la connaissance du grand public et des institutions ces dynamiques coopératives et leur force. Une force qui repose aussi sur l'investissement des membres, des militants et des praticiens.

Un potentiel révélé par les évolutions comparables des différents pays



<sup>8</sup>Le Global Social Economy Forum (GSEF) est un réseau international dédié à la promotion de l'économie sociale et solidaire.